



Conseil de la Ville

Règlement RV-2004-03-14 ordonnant la fermeture de rue sur le lot 2 660 522 du cadastre du Québec (boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis)

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. **Fermeture de rue**

Le Conseil ordonne la fermeture de rue sur le lot 2 660 522 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré au plan annexé au présent règlement.

Adopté le 20 décembre 2004

(signé) Jean Garon

Jean Garon, maire

(signé) Danielle Bilodeau

Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 31 DÉCEMBRE 2004